

Politique de dépôt de garantie

A votre arrivée en agence, en plus du montant total de votre location, nous vous demanderons une autorisation sur votre carte bancaire (dépôt de garantie). Le montant dépôt de garantie sera retenu sur votre carte bancaire mais ne sera pas prélevé. Le dépôt de garantie a pour but de couvrir les coûts additionnels éventuels durant votre location.

Si vous avez effectué une location prépayée, le montant du dépôt de garantie est de 300 € (ou équivalent dans la devise locale).

Si vous n'avez pas déjà payé votre location au moment de la réservation, le prix de la location sera également retenu sur votre carte de crédit. Dans ce cas, le montant total retenu sur votre carte de crédit sera le prix de la location + 300 € (ou l'équivalent en monnaie locale).

Veillez noter que cette politique est applicable pour les locations faites dans les pays suivants où Europcar opère directement ses services: Belgique, France, Allemagne, Italie, Portugal, Espagne et Royaume-Uni. Pour les autres pays, veuillez vous référer aux conditions générales spécifiques à chaque pays.